

Politique et responsabilité du duc Charles-Emmanuel Ier de Savoie

Autor(en): **Dufour, Alain**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **16 (1966)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-80566>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POLITIQUE ET RESPONSABILITÉ DU DUC CHARLES-EMMANUEL I^{er} DE SAVOIE *

Par ALAIN DUFOUR

Charles-Emmanuel est connu comme le duc de l'Escalade de Genève, du 11 décembre 1602, mais sait-on qu'il n'a pas régné moins de cinquante ans, de 1580 à 1630? Il fut l'un des princes italiens les plus en vue de son temps, et les livres d'histoire italienne en font d'abondantes mentions¹. Le rapide survol de son règne que nous proposons ici ne prétend pas apporter quelque chose de nouveau aux spécialistes d'histoire italienne et savoyarde, mais tout au plus fournir l'occasion de quelques réflexions d'historien à propos d'un prince et d'une époque.

Charles-Emmanuel monta sur le trône à l'âge de dix-huit ans, en 1580. Son père, Emmanuel-Philibert, le glorieux vainqueur de Saint-Quentin, avait restauré la grandeur de la maison de Savoie et très sagement gouverné ses Etats; il laissait une administration bien organisée et une capitale florissante, Turin. Les Etats de Savoie, rappelons-le, se composaient du Piémont, de la Savoie de

* Exposé présenté à l'Institut national genevois, le 13 décembre 1965, à l'occasion de l'anniversaire de l'Escalade.

¹ Deux ouvrages, principalement, ont été consacrés à l'ensemble de son règne: l'un, inachevé, d'ITALO RAULICH, *Storia di Carlo Emanuele I^o, duca di Savoia*, Milano, 1896—1902, 2 vol.; l'autre plus bref et plus récent: ROBERTO BERGADANI, *Carlo Emanuele I^o (1562—1630)*, Torino, 1932 (*Collana storica sabauda*). Sur son époque, nous avons consulté principalement ROMOLO QUAZZA, *Preponderanza spagnuola (1559—1700)* (dans la *Storia politica d'Italia* des éditions Vallardi), 2^a ed., Milano, 1950, gros manuel de niveau universitaire, qui présente le double avantage d'être relativement récent, et d'avoir été écrit par l'un des meilleurs connaisseurs de l'histoire piémontaise du XVII^e siècle.

langue française, du comté de Nice au bord de la Méditerranée, et de la Vallée d'Aoste au Nord. Un petit Etat aux yeux de qui venait de France ou d'Espagne, mais un territoire assez considérable pour qui arrivait du reste de l'Italie, alors divisée en un grand nombre de souverainetés.

Le jeune prince était enfant unique — inutile de dire qu'il avait été enfant gâté. De petite taille, gracile — plus tard il sera même franchement bossu — mais d'une extraordinaire vivacité. *Non lo possiamo contenere nella pelle*, disait déjà de lui un courtisan, alors que Charles-Emmanuel était enfant. Malgré son apparence chétive, il ne cessa de donner la preuve d'un tempérament de fer, infatigable, jamais découragé par les adversités qu'il ne cessait de provoquer². Cette vivacité et les dons militaires qui l'accompagnaient, il fallait les dépenser. Comment s'étonner de trouver, tout au long de ces cinquante années de règne, une incroyable succession de guerres, d'entreprises hasardeuses, de conjurations, de coups de théâtre ?

Certes, on peut — on doit, à juste titre — se demander dans quelle mesure les événements historiques sont vraiment l'effet de la volonté personnelle des princes. Il convient d'étudier, de cas en cas, le rôle des conseillers, la façon dont les élites dirigeantes du pays ont soutenu, encouragé — ou simplement subi — ces événements, quel esprit animait les populations à qui l'on demandait de très lourds sacrifices pour soutenir le poids des actions guerrières³. Dans le cas de Charles-Emmanuel, prince absolu s'il

² Voici son portrait à l'âge de 38 ans, en 1599, tracé par le cardinal Bentivoglio : « il était d'assez petite stature, relevé entre les épaules, mais d'une grande vivacité dans les yeux et le visage, aussi bien que dans ses gestes et ses paroles ; il est affable, courtois, généreux, libéral, magnanime, très doué pour les actions militaires et civiles, pourvu, en somme, de tant de qualités qu'on ne pouvait en réunir de plus belles » (cité par BERGADANI, p. 73).

³ L'importante question de savoir comment les sujets savoyards de langue française et ceux de langue italienne, du Piémont, ont soutenu et participé à la politique de leurs princes aux diverses époques de l'histoire de Savoie, est étudiée par LINO MARINI dans son ouvrage *Savoïardi e piemontesi nello stato sabauda (1418—1601)*, dont seul le volume I a paru jusqu'ici : 1418—1536, Roma, 1962. Mais on trouvera un avant-goût du tome II dans plusieurs études, notamment « La libertà politica di Ginevra

en fut, force est de reconnaître que le prince sut entraîner son Conseil⁴ et tout son pays dans un tourbillon ininterrompu d'opérations guerrières et de haute diplomatie, châtiant ou éloignant instantanément ceux qui manifestaient quelque velléité d'opposition⁵, communiquant son enthousiasme aux autres. Les contemporains, tout comme les lecteurs de sa biographie, ne cessaient de soupirer : quand donc le duc de Savoie deviendra-t-il raisonnable, se tiendra-t-il tranquille ? Tranquille, Charles-Emmanuel ne le devint jamais. Il faut donc reconnaître qu'un prince absolu du XVII^e siècle pouvait à lui seul déclencher de véritables avalanches d'événements guerriers et politiques. Reste la question de savoir si ces événements pouvaient avoir des conséquences durables ; nous y reviendrons.

* * *

Tout d'abord, voici les principaux événements du règne. En 1585, se pose la question du mariage : sera-ce une princesse lorraine, ce qui signifie opter pour l'alliance de la France, ou une princesse espagnole ? Ce sera en définitive, après de laborieuses négociations, l'Infante Catherine, fille cadette de Philippe II, le plus grand roi de l'époque. L'alliance espagnole, dans l'idée de Charles-Emmanuel, allait permettre de s'emparer de Genève et d'intervenir fructueusement en France. Mais on savait bien, à l'Escorial, que les initiatives de ce nouvel allié n'étaient guère désintéressées, mais assurément fort dangereuses, risquant de dé-

agli inizi del seicento», in *Ginevra e l'Italia*, Firenze, 1959, p. 414—450, et «René de Lucinge signor Des Allymes. Le fortune savoiarde nello stato sabaudo e il trattato di Lione (1601)», in *Rivista storica italiana*, 67 (1955), p. 125—147 et 334—365, du même auteur.

⁴ Les *Avvertimenti politici per quelli che vogliono entrare in corte del signor conte di VERRUA* (publiés par D. CARUTTI dans les *Miscellanea di storia italiana*, ser. I, t. I, 1862, p. 321—371), l'un des conseillers les plus dévoués de Charles-Emmanuel, donnent une idée édifiante de ce qu'était la mentalité des courtisans.

⁵ La disgrâce de René de Lucinge, par exemple, au moment où fut signé le traité de Lyon que le duc désapprouvait, nous est bien connue grâce au mémoire autobiographique de l'ambassadeur disgrâcié : *Les occurrences de la Paix de Lyon (1601)*, publ. par A. DUFOUR, Paris, 1962 (*Oeuvres de René de Lucinge*..., t. II).

clencher des guerres nouvelles dont on ne voulait pas. D'où un jeu savant entre la diplomatie espagnole et celle du pape pour empêcher le duc de jamais obtenir un appui total à ses desseins sur Genève. Cela n'empêchera pas Charles-Emmanuel de s'emparer du marquisat de Saluces, alors français, en automne 1588, et d'intervenir en Provence et en Dauphiné, à la faveur des troubles de la Ligue, en 1591 et 1592. Contre-coup de ces initiatives: la guerre que Genève, Berne et la France lui déclarèrent en 1589.

En 1593, notre Savoyard brigue la succession au trône de France, en sa qualité de descendant de François I^{er}; c'est l'époque où les Etats-Généraux de la Ligue essayent de désigner un roi à opposer à Henri IV. Charles-Emmanuel n'a guère de chance de réussir, mais il espère que son rival heureux lui cédera quelques provinces comme prix de son désistement. Il n'en est rien, car c'est Henri IV, ennemi de l'Espagne, qui l'emporte sur la Ligue et qui est définitivement reconnu roi de France. L'un des premiers soucis d'Henri IV, à peine consolidé sur son trône, est d'ailleurs de se faire restituer le marquisat de Saluces arraché au royaume par la force. On assiste alors à une incroyable série de dérobades diplomatiques, de délais succédant aux délais. A bout de patience, Henri IV envahit la Savoie, en 1600, avec une facilité qui en dit long sur la faiblesse ducale et sur la lassitude des Savoyards de langue française, épuisés par les guerres précédentes. Loin de céder, Charles-Emmanuel espère encore révolutionner la France au moyen de la conjuration de Biron, dont il tient les fils⁶, lorsque, pris de vitesse par les événements, il se voit contraint de ratifier la paix de Lyon, arrachée par le vainqueur à ses plénipotentiaires, en janvier 1601. La Bresse, le Bugey et Gex sont alors cédés à la France, pour permettre au Piémont de conserver Saluces, son complément indispensable.

Un an et demi après avoir récupéré la Savoie, c'est l'Escalade de Genève, l'entreprise si soigneusement et si secrètement préparée au cours des années 1601 et 1602. Son organisateur, Albigny, ancien chef ligueur de Grenoble, devenu indésirable dans la France

⁶ Sur cette question, voir en dernier lieu: A. DUFOUR, «La paix de Lyon et la conjuration de Biron», in *Journal des savants*, janv.-mars 1965, p. 428 à 455.

d'Henri IV, jouissait de l'entière confiance du duc; c'était à certains égards un aventurier, mais le goût de l'action, la hardiesse d'entreprendre, le secret, étaient chez lui autant de traits de caractères faits pour plaire au duc. L'Escalade fut donc admirablement préparée, tous les détails le prouvent: le secret des mouvements de troupes, la mesure prise si exactement des remparts de Genève, la fabrication des échelles, merveilles techniques de l'époque⁷. Or, l'Escalade fut tentée sans l'approbation du pape ni de Philippe II, les alliés du Savoyard. Celui-ci comptait sur l'éclat du fait accompli. Mais les combats nocturnes du 11 décembre 1602, à l'intérieur même des murs de Genève, firent de cette entreprise un échec retentissant.

Trois ou quatre ans plus tard, naît un extraordinaire projet d'intervention en Macédoine, Serbie, Bulgarie et Bosnie, pour soutenir un soulèvement contre la domination ottomane; Charles-Emmanuel serait devenu, une fois l'affaire réussie, roi de cinq royaumes dans les Balkans, ou du moins aurait-il pu trouver l'occasion de conquérir Chypre pour en devenir roi — cette île ayant jadis appartenu à ses ancêtres. Mais rien de tout cela ne se réalisa.

Dans les années 1608—1610, nouveau projet, et des plus hardis: après des négociations très secrètes, Charles-Emmanuel abandonnait l'alliance d'Espagne — l'Infante Catherine était morte depuis quelques années — et signait le traité de Bruzzolo avec la France. Notre duc allait remplir l'un des premiers rôles dans le fameux «Grand dessein» d'Henri IV. Avec l'appui de la France, il conquerrait la Lombardie. Mais précisément à ce moment-là, Henri IV tomba sous le couteau de Ravallac. Le nouveau gouvernement français, celui de la régente Marie de Médicis, ne songea qu'à se réconcilier avec l'Espagne. Menacé par des forces espagnoles punitives, Charles-Emmanuel dut demander très humblement pardon à son beau-frère Philippe III d'Espagne.

A ce moment a lieu la grande conspiration de Parme, contre Ranuce Farnèse, duc de Parme et de Modène. Cette conjuration

⁷ La correspondance d'Albigny avec le duc, nouvellement retrouvée, a permis de jeter beaucoup de lumière sur ces questions. Voir: *L'Escalade de Genève 1602, histoire et tradition*, Genève, 1952, spécialement le chapitre III, rédigé par P.-F. GEISENDORF.

fut étouffée dans le sang avec un mélange fascinant de faste, de perfidie et de passions tel qu'il faudrait le talent d'un dramaturge romantique pour la raconter en détail. Il nous suffira de noter que l'on finit par découvrir que Charles-Emmanuel avait secrètement fomenté le complot, ou du moins soutenu activement les conspirateurs.

En 1613, c'est la première guerre du Montferrat. Depuis qu'il était devenu francophile, Charles-Emmanuel tournait ses ambitions vers l'Est, vers les régions qui dépendaient de l'Espagne ou qui lui étaient alliées. François de Gonzague, duc de Mantoue et souverain du Montferrat, qui venait de mourir sans enfants, laissait une veuve qui n'était autre que Marguerite de Savoie, fille de Charles-Emmanuel. Sans perdre de temps à pleurer son beau-fils, Charles-Emmanuel ordonne à sa fille de feindre une grossesse afin d'écarter du trône de Mantoue les frères du défunt, et envahit le Montferrat. De nouveau la politique du fait accompli, et cette fois, le fait était presque accompli. Mais le scandale fut énorme, de vastes forces espagnoles accoururent aussitôt pour lui faire lâcher prise, cependant que ses alliés, la France et Venise, conseillaient de céder sagement. Tout ce que Charles-Emmanuel put tirer de cette affaire, ce fut, lors du traité de paix d'Asti, de réintroduire le roi de France dans les affaires d'Italie.

En 1618, à l'occasion des troubles de Bohême, avant-coureurs de la guerre de Trente-Ans, Charles-Emmanuel trouva l'occasion de poser sa candidature au trône de Bohême et même à la couronne impériale. Au moins, notre duc espérait-il par là troubler les Habsbourg et saisir une nouvelle occasion de conquérir tout ou partie de la Lombardie. Rien de tout cela ne réussit.

En 1624, avec l'aide des Français, c'est une tentative infructueuse de conquérir la République de Gênes.

En 1628, nouvelle invasion du Montferrat, mais cette fois avec le consentement secret de l'Espagne, dont Charles-Emmanuel s'était de nouveau rapproché. Pourquoi? L'Espagne ne protégeait-elle pas les Gonzague de Mantoue, seigneurs du Montferrat? Plus depuis que la branche aînée des Gonzagues s'était éteinte et que le duché de Mantoue était passé aux Gonzague ducs de Nevers, princes français appuyés par Louis XIII. On voit bien là le but

unique de Charles-Emmanuel: l'agrandissement territorial; les alliances n'étaient qu'un moyen pour y parvenir: on les changeait au moment où l'exécution d'un projet le requérait. Cependant les armées françaises et impériales intervenaient en Italie du Nord; c'est le moment où le centre de gravité de la guerre de Trente Ans se déplaça en Italie. Les sièges subis par Mantoue et par Casale sont restés fameux, et plus fameux encore le sac de Mantoue par les Impériaux, où tant d'œuvres d'art furent détruites. Au cours d'opérations infiniment compliquées, le duc de Savoie rompit à nouveau avec les Français, dont il s'était entre temps rapproché, ce qui allait déclencher la campagne punitive de Louis XIII et de Richelieu en Savoie, en 1630⁸. Non seulement la Savoie fut envahie par les armées françaises, mais la Vallée d'Aoste ainsi qu'une partie du Piémont.

C'est à ce moment, le 26 juillet 1630, que Charles-Emmanuel mourut, au milieu de ses Etats ruinés par cinquante ans de guerres, envahis par la soldatesque étrangère. En fait, la paix signée à Cherasco en 1631, devait rendre aux Savoie leurs Etats héréditaires, moins Pignerol, toutefois, que les Français gardaient.

Quel est le bilan de ce règne mouvementé? Quelques petits agrandissements territoriaux, Saluces, Alba en Montferrat, largement compensés par la perte des provinces de l'Ouest, la Bresse et le Bugey, qui forment aujourd'hui le département de l'Ain. Beaucoup de grands rêves chimériques évanouis en fumée: trônes de Chypre, de France, de Bohême, conquêtes de la Lombardie, de Provence, du Dauphiné, de Genève. En politique intérieure, une situation désastreuse: des peuples réduits à la misère par les guerres et les occupations militaires, des impôts oppressants. Un diplomate étranger disait qu'en Piémont toutes les actions de la vie civile étaient grevées par le fisc. Une administration désorganisée. Pendant des mois, des années, l'Etat ne pouvait plus payer ses fonctionnaires — ce fut le cas notamment des professeurs de l'Université de Turin. Signe des désordres économiques, la monnaie

⁸ Sur cette campagne, cf. l'ouvrage récent du général J. HUMBERT, *Une grande entreprise oubliée: les Français en Savoie sous Louis XIII*, Paris, 1960.

ne cessait de se dévaluer par rapport à l'or⁹. D'ailleurs, il suffit de se promener en Savoie ou au Piémont pour constater que cette époque n'a laissé pour ainsi dire aucun monument, sinon des ouvrages militaires détruits entre temps; églises, châteaux et palais datent d'avant ou d'après ce règne.

* * *

Nous venons de peindre un tableau fort noir; mais ce serait évidemment une faute de perspective historique que de le présenter isolément. Il faut rappeler, en ce point de notre exposé, la situation générale de l'Italie en ce début du XVII^e siècle. Même si des travaux récents d'histoire économique ont démontré, et fort bien, que la décadence économique de l'Italie n'a vraiment commencé que vers 1620, et non à l'époque où la colonisation de l'Amérique, l'essor de l'Angleterre et des Pays-Bas marquèrent le fameux «déplacement de l'axe économique européen de la Méditerranée à l'Atlantique», même si le commerce de la Méditerranée est resté assez florissant pendant des années, et que les manufactures italiennes, la soie, les étoffes, et les produits de son agriculture continuèrent à se vendre assez largement dans le reste de l'Europe, le déclin politique des Etats italiens n'en a pas moins commencé au moment des campagnes des rois de France connues sous le nom de Guerres d'Italie. Au moment où les grandes monarchies, la France et l'Espagne, devinrent les arbitres et bientôt les tutrices de la politique italienne. Si donc les Etats italiens n'ont pas tellement décliné au XVI^e siècle, du moins, les grands pays du reste de l'Europe se sont beaucoup développés et affermis pendant cette époque: par comparaison, les Etats italiens étaient devenus de petits Etats.

La République patricienne de Venise offrait le spectacle admiré de ses institutions politiques aux rouages compliqués, de son luxe si magnifiquement décoratif, mais face au péril turc, elle consacrait toutes ses énergies à tâcher de conserver intact un lourd héritage de grandeur, et se figeait dans un conservatisme avare de mouvements.

⁹ ANTONIO FOSSATI, «Elementi per uno studio del ,corso' e dell',abassamento' delle monete d'oro sotto Carlo E. I^o», in *Carlo Emanuele I^o miscelanea*, Torino, 1930, vol. I, p. 47—92.

La République de Lucques, contrainte par les autres Etats d'Italie à se purger elle-même des éléments protestants si nombreux chez elle, n'y parvint qu'en ruinant son commerce : ses meilleurs marchands émigrèrent à Lyon ou à Genève.

La Toscane et Gênes conservèrent la richesse de leurs grands banquiers, mais sans réussir à maintenir le mouvement commercial qui avait créé cette richesse.

Le duché de Mantoue, au milieu des crises dynastiques et des guerres du Montferrat auxquelles nous avons fait allusion, fut presque totalement ruiné.

A Ferrare, les Este surent conserver de grands trésors, mais le peuple du duché connut des misères aggravées d'épidémies dont la description effraie. De même dans la Lombardie espagnole —, l'Etat de Milan — la misère, la plus accablante des fiscalités, remplit les livres d'histoire d'assez tristes pages. C'est seulement dans les duchés de Parme et de Plaisance, pendant le règne pacifique de Ranuce Farnèse, que l'on peut noter des améliorations sensibles du commerce et de l'agriculture.

Dans l'ensemble donc, une situation plutôt déficitaire. Pourtant, dans chacun des Etats que nous avons mentionnés, il y a quelque nouveauté favorable à mentionner, quelques dispositions législatives heureuses en faveur d'une nouvelle forme d'industrie, quelque effort pour créer des banques, creuser des canaux, fonder ou développer des universités, améliorer l'urbanisme ; des faits de ce genre pouvaient aussi être portés à l'actif du règne d'Emmanuel-Philibert, en Savoie et surtout au Piémont ; sous Charles-Emmanuel, rien, ou presque rien de semblable.

Il n'empêche qu'après ce tour d'horizon italien du temps, Charles-Emmanuel peut être déchargé d'une grande partie des responsabilités que le tableau de tout à l'heure suggérait de lui attribuer. Rappelons ici une remarque profonde de Federico Chabod, l'historien de l'Etat de Milan : les gouvernements de l'Italie du XVI^e siècle cherchaient à mener une grande politique sans en avoir les moyens, sans administration assez moderne ni finances assez organisées pour cela. De même les mesures économiques prises çà et là, toutes inspirées de l'esprit mercantiliste, c'est-à-dire visant à l'autarcie, à l'autosuffisance des Etats, au renforcement des

douanes, ne pouvaient porter des fruits dans de petits Etats. L'heure était aux grandes monarchies, Espagne ou France. Là seulement, le territoire était assez vaste et les richesses assez diversifiées pour que des mesures mercantilistes se révèlent profitables et pour qu'une grande politique soit supportable. Car qui dit grande politique dit guerres continuelles, et en une époque où l'intendance des armées n'existait pas, où les régiments se nourrissaient sur l'habitant, les guerres ravageaient les provinces où elles se déroulaient; or, dans un grand pays, la guerre avait lieu tantôt sur une frontière, tantôt sur une autre, et pendant que l'une des provinces s'épuisait, les autres se refaisaient. Jeu de compensations impossible à un petit Etat qui, à chaque guerre, était entièrement ravagé.

Donc, malgré l'atténuation et les excuses qu'apporte la considération de la situation générale des Etats italiens entre le XVI^e et le XVII^e siècle, la responsabilité de Charles-Emmanuel reste lourde, du simple fait que ce prince ne pouvait pour ainsi dire pas rester en paix et provoquait guerre sur guerre, plus que tout autre souverain voisin. Les contemporains le jugeaient sévèrement. «Une inquiétude naturelle le bourrelle sans fin», disait Henri IV. «Homme si chimérique, cervelle troublée», s'écriait Paolo Sarpi, le sage Vénitien. «Esprit brouillon», déclare Clément VIII¹⁰.

Bien sûr, ces jugements contiennent quelque chose de vrai; mais ils ont souvent été prononcés dans le feu de l'action, et d'une action que les «brouilleries» du Savoyard venaient contrecarrer, précisément. Le devoir d'historien nous impose de chercher à porter un jugement plus compréhensif. On peut assurément dire que dans une Italie très durement soumise à l'hégémonie espagnole, où presque aucun prince n'osait agir sans en demander au préalable la permission à l'Escorial, Charles-Emmanuel réussit à demeurer prince indépendant. Non pas en n'étant l'allié de personne — cela n'eut pas été possible — mais précisément en changeant souvent d'alliance. Un prince qui, malgré les faibles moyens dont il disposait, réussissait à inquiéter toutes les cours d'Europe.

¹⁰ On trouvera un choix de ces jugements et leur commentaire dans le compte-rendu, par LINO MARINI, des *Nouveaux documents sur l'Escalade* de J. E. M. LAJEUNIE, dans la *Rivista storica italiana*, 65 (1953), p. 460—461.

Beaucoup d'historiens italiens, allant plus loin encore, ont déclaré qu'il sut être le champion de l'Italie, de l'indépendance de la Péninsule vis-à-vis de l'Espagne toute-puissante. De là à dire qu'il préparait de loin l'unité de l'Italie, il n'y avait qu'un pas, vite franchi, surtout à l'époque où cette unité venait d'être réalisée, précisément par ses descendants, les rois d'Italie de la maison de Savoie. Evidemment, il y a là quelque exagération. Charles-Emmanuel ne fut le champion de l'indépendance italienne qu'occasionnellement. Exactement pendant les périodes de son règne où il orienta sa politique dans un sens anti-espagnol. Il n'est pas possible d'oublier que pendant l'autre moitié de son règne il a été étroitement allié à l'Espagne. Était-il tout à fait sincère lorsqu'il se posait en champion des libertés d'Italie? Au mieux, il le fut passagèrement. Pendant l'une de ces périodes d'hostilité à l'Espagne, il écrivit — car il était un peu poète — un sonnet resté célèbre :

*Italia, ah, non temer! Non creda il mondo
Ch'io mova a danni tuoi l'hoste guerriera:
Chi disia di sottrarti a grave pondo
Contro te non congiura...*

Le lourd poids dont il veut soulager l'Italie, c'est évidemment le joug espagnol. Mais lisons les trois derniers vers, bien caractéristiques :

*E meglio è che si scriva in bronzi e marmi:
Carlo, per abagliar gli occhi et le menti
Degl'ingiusti, non vuol mai depor l'armi.*

Ils révèlent l'essentiel : l'activité incessante de Charles-Emmanuel. Contre l'Espagne, la République de Venise mena une politique plus persévérante, mais timorée et inefficace. Contre l'Espagne, Charles-Emmanuel en fit une intermittente, occasionnelle, mais active et audacieuse. Aux yeux de l'historien de la tradition italienne, ni l'une ni l'autre n'est négligeable.

Un prince chimérique, disaient les contemporains. Cela n'est pas exact non plus. Nous avons vu, tout à l'heure, que lorsqu'il

briguaient les trônes de France, de Bohême ou de cinq royaumes dans les Balkans, il n'y croyait pas trop lui-même, et ne risquait pas de trop grands moyens pour suivre ces trop vastes desseins. Il affirmait, certes, ses prétentions, mais dans l'espoir secret de monnayer son renoncement, d'obtenir en définitive quelque chose de plus modeste mais de concret et voisin de ses terres. Chez ce duc, la hardiesse, la témérité même, n'a jamais nui à l'intelligence ni à un certain sens du calcul.

Nous avons pu remarquer, dans tous les desseins, dans toutes les entreprises de Charles-Emmanuel, une subordination constante des moyens aux fins poursuivies, qui sont toujours des agrandissements territoriaux. Au gré des circonstances, ce sera Genève, le Pays de Vaud, le Dauphiné, la Provence, Saluces, la République de Gênes, le Montferrat ou la Lombardie, qui tour à tour seront l'objet de ses convoitises. Traités, alliances, affections familiales, tout sera sacrifié, le moment venu, à cet agrandissement des Etats de Savoie. Tous les moyens seront mis en œuvre : guerres, conspirations, dépenses ruineuses, propagande (c'est sous cette rubrique qu'il faut faire figurer la revendication des libertés de l'Italie), jusqu'à la religion. Charles-Emmanuel, naturellement, était très bon catholique, fort pieux, et haïssait mortellement l'hérésie. Mais s'il avait pu s'emparer de Genève à la condition d'y tolérer le protestantisme, il n'aurait pas hésité à le faire, bien qu'il ait constamment déclaré aux papes qu'il ne voulait s'emparer de cette ville que pour en extirper l'hérésie. En d'autres circonstances, lorsqu'il ouvrit les hostilités au Montferrat contre le parti espagnol, il désira — sans y parvenir d'ailleurs — recruter une armée de mercenaires huguenots dans le Midi de la France et aux Pays-Bas, pour avoir des soldats vraiment animés de sentiments anti-espagnols.

On peut se demander s'il a agi de la sorte par passion dynastique, comme les princes du moyen-âge et comme Charles-Quint, le dernier d'entre eux à cet égard, qui collectionnaient des héritages, amassant fiefs et dominations où qu'ils se trouvent ? Non, prince moderne, il savait que l'époque où toute l'histoire était déterminée par le jeu des héritages était révolue, et que déjà la politique de l'équilibre européen, dont la paix d'Utrecht marquera l'apogée au début du XVIII^e siècle, s'y opposait. Charles-Emmanuel a bien

pu revendiquer des droits héréditaires — assez obscurs au demeurant — sur le duché de Bretagne, par exemple, mais il ne paraît pas avoir songé sérieusement à annexer une aussi lointaine enclave à ses Etats. Ce qui comptait, à ses yeux, c'étaient les conquêtes limitrophes de la Savoie et du Piémont, la grandeur de l'Etat.

Car sa politique est celle de la raison d'Etat. Voilà bien, en effet, le nouveau style politique de l'époque. Machiavel en avait donné la définition géniale, qui rend la science politique autonome par rapport à la morale. Mais c'était là une vérité pas trop bonne à dire, précisément par raison d'Etat! Et les théoriciens de la raison d'Etat — il y en eut précisément à la cour de Charles-Emmanuel, et non des moindres: le fameux Giovanni Botero¹¹ —, ceux qui vinrent après Machiavel, se sont presque toujours efforcés de réfuter Machiavel, de le condamner pour avoir dit que la morale était subordonnée à la raison d'Etat, et que lorsque les circonstances l'exigeaient, le prince pouvait ne pas respecter un traité dont l'exécution eût ruiné son Etat. Question épineuse et passionnante, où les uns paraissent cyniques et les autres hypocrites, sur laquelle nous ne pouvons pas nous étendre ici. Il nous suffit de relever que Charles-Emmanuel fournit comme l'exemple-type du prince de l'âge de la raison d'Etat.

Mais tandis que certains prônaient les réformes intérieures et l'essor économique des royaumes, toujours au nom de la raison d'Etat — soit précisément pour renforcer le pouvoir du prince en remplissant ses sujets de satisfaction, et par là d'amour et de reconnaissance pour le prince, et en leur faisant payer beaucoup d'impôts — d'autres, et notre duc est de ce nombre, ne concevaient ce renforcement du pouvoir qu'à travers la gloire militaire et les conquêtes de territoires.

Enfin, il faut reconnaître que les exagérations de Charles-Emmanuel font de lui, en même temps qu'un champion de la raison d'Etat, une sorte de caricature de cet idéal. Il manquait par trop de prudence; les faillites successives de ses entreprises le montrent

¹¹ GIOVANNI BOTERO, *Della Ragion di Stato...*, a cura di LUIGI FIRPO, Torino, 1948 (Classici politici U.T.E.T.).

assez, et celle, en particulier, de l'Escalade de Genève. Que pouvait-il arriver, si l'Escalade avait réussi, comme prévu? Assurément, une campagne punitive des Suisses et de la France, un siège qui eût peut-être duré longtemps, qui eût probablement ruiné Genève. Mais jamais les alliés traditionnels de cette ville, qui avaient trop d'intérêts à ne pas la voir tomber entre les mains du Savoyard, ne lui eussent laissé conserver sa proie. En même temps, l'Espagne et le pape, qui avaient déconseillé une entreprise dont risquait de sortir une guerre générale, l'eussent faiblement soutenu. L'exemple du fait accompli au Montferrat est là pour nous le prouver.

En conclusion, nous voudrions citer le jugement que l'historien Walter Maturi a porté sur Charles-Emmanuel, ou du moins la partie favorable de ce jugement, car il nous paraît le plus juste des jugements favorables portés sur ce prince :

Il faut reconnaître que Charles-Emmanuel fut un grand éducateur politique et infusa aux peuples savoyards deux sentiments sociaux fondamentaux, suprêmes valeurs éthiques : le sens de l'indépendance de l'Etat et la morale de la fidélité au prince ; en tous deux, le bon sujet savoyard sentit s'affirmer sa propre dignité personnelle. Quand il monta sur le trône, la noblesse était ou espagnole ou française. Charles-Emmanuel la laissa savoyarde, et rien d'autre... Le peuple piémontais avait beaucoup aimé les Français avant Emmanuel-Philibert ; après Charles-Emmanuel, il fut parcouru de courants gallophobes. Sa fidélité au prince était absolue ; un ambassadeur vénitien notait avec admiration que s'il ne parvenait à dire leur pauvreté, leur foi et leur dévotion au souverain était « supérieure à ce qu'on peut trouver dans quelque autre nation que ce soit, qu'ils n'ont d'autre gloire que de se dire sujets du duc de Savoie, et qu'il n'y a sujet qui pour lui ne consente à affronter le martyr¹² ».

Ces lignes nous semblent en effet fort judicieuses, car aux yeux des hommes du XVII^e siècle, si sensibles à la raison d'Etat, à la réputation du prince, à sa gloire militaire — bien plus que nous ne le sommes au XX^e siècle, malgré quelques cas marquants — Charles-Emmanuel avait en effet de quoi passer pour un grand prince. En se remettant dans la mentalité de l'époque, on peut assez bien imaginer que ses sujets, tout ruinés et malmenés qu'ils étaient, ont été fiers de lui.

¹² Article « Savoia (Stato sabaudo) » dans *Enciclopedia italiana*, t. XXX (Milano, Treccani, 1936), p. 945.